

UTILISATION D'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL
ET DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PRESCRITE DU 12 MAI 2014 AU 13 JUIN 2014 INCLUS SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LE SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (PÉRIMETRE DE BENFELD-ERSTEIN SUD) EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'UTILISER L'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE INCLUANT LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX DE PRÉLEVEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DES PÉRIMETRES DE PROTECTION AINSI QUE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE.

DES INFORMATIONS POURRONT ÊTRE DEMANDÉES AUPRES DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE, RESPONSABLE DU PROJET. DES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POURRONT ÊTRE CONSULTÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN. LA DÉCISION SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR AU TERME DE L'ENQUÊTE EST UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION ASSORTIE DU RESPECT DE PRESCRIPTIONS OU PORTANT REFUS D'AUTORISATION.

MONSIEUR JEAN-LUC DÉJEANT, EXPERT AGRICOLE ET FONCIER, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.

MONSIEUR JEAN CHUBERRE, COLONEL D'INFANTERIE RETRAITÉ, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT.

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER SERA DÉPOSÉ EN MAIRIES DE KERTZFELD, HUTTENHEIM, SERMERSHEIM ET STOTZHEIM OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES OUVERTS À CET EFFET OU LES ADRESSER PAR ECRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR AU SIEGE DE L'ENQUÊTE EN MAIRIE DE STOTZHEIM.

CE DERNIER RECEVRA PERSONNELLEMENT LE PUBLIC AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS À LA MAIRIE DE KERTZFELD :

- MARDI 13 MAI 2014 DE 9H00 À 12H00

À LA MAIRIE DE HUTTENHEIM :

- LUNDI 19 MAI 2014 DE 14H00 À 17H00

À LA MAIRIE DE STOTZHEIM :

- MARDI 13 MAI 2014 DE 13H30 À 16H30
- LUNDI 19 MAI 2014 DE 9H00 À 12H00
- VENDREDI 30 MAI 2014 DE 9H00 À 12H00
- VENDREDI 13 JUIN 2014 DE 13H00 À 16H00

ET À LA MAIRIE DE SERMERSHEIM :

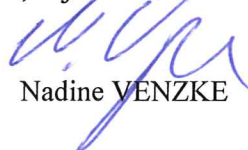
- VENDREDI 13 JUIN 2014 DE 9H00 À 12H00

À LA FIN DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER COMPRENANT LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POURRA ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIES DE STOTZHEIM, SERMERSHEIM, KERTZFLED ET HUTTENHEIM, À LA SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT-ERSTEIN ET À LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (BUREAU 212).

LE PREFET

Pour le Préfet,

L'attachée, adjointe au Chef de bureau



Nadine VENZKE